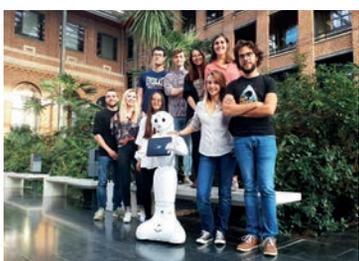


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



1979 - 2019

**Démocratiser la réussite
entrepreneuriale**

Il y a 40 ans,

P. 6, dans les territoires,
un réseau associatif se créait, avec le pari fou
de démocratiser l'entrepreneuriat.

Des valeurs fondatrices et des innovations
P. 8 mises au service des créateurs d'entreprises,
pour qu'entreprendre aille de pair
avec ascenseur social.

Pour que l'entrepreneuriat soit l'affaire
de tous, place au débat public ! Partenaires,
politiques et entrepreneurs **P. 11**
partagent leurs visions et leurs ambitions.

À travers son projet associatif **P. 24**, BGE
agit comme une école de l'entrepreneuriat
pour favoriser l'initiative individuelle et en faire
un levier de création de valeur collective.

Organisé en réseau **P. 34** depuis sa création,
BGE a les moyens d'analyser les besoins
d'un territoire, d'expérimenter localement, et
de déployer ses actions au niveau national.

C'est en étant au plus proche des problématiques
du terrain et des enjeux des entrepreneurs que
BGE arrive à industrialiser le sur-mesure et
proposer un parcours individualisé **P. 42**
à près de 50 000 personnes chaque année.

Favoriser la démocratisation de l'entrepreneuriat en facilitant l'initiative. S'il fallait résumer la pensée d'Henri Le Marois formulée dans la revue *Autrement* en 1979, c'est en ces termes que je le ferais.

Cette volonté ne vient pas de nulle part. Elle est le reflet de son époque ; celle d'une France qui s'apprête à tourner la page de 30 années de croissance ininterrompue. Celle du chômage de masse. Celle aussi dont le modèle entrepreneurial, générateur de reproductions sociales et d'immobilisme économique, est à réinventer.

Ce constat partagé par les experts militants de la première heure, rassemblés autour de la conviction profonde que l'entrepreneuriat est autant une question de savoir-faire et de savoir-être spécifiques que d'origine sociale, constitue le socle fondateur de BGE.



JEAN-LUC VERGNE

PRÉSIDENT DE BGE

40 ans plus tard, il est plus que jamais d'actualité. De la poignée d'experts militants d'hier sont nés les 1 000 conseillers-formateurs d'aujourd'hui. Si ce changement de nom traduit la professionnalisation du métier d'accompagnateur à l'entrepreneuriat, l'attachement au projet associatif et à ses valeurs tournées vers l'initiative et la solidarité demeure identique.

Les conseillers-formateurs créent des vocations parfois dans des territoires éloignés de la culture entrepreneuriale, forment les entrepreneurs en transmettant des compétences clés désormais certifiées, testent la viabilité de leur projet, notamment en couveuse d'entreprise, appuient leur développement... Bref, ils influent positivement sur les trajectoires de près de 50 000 personnes chaque année en leur donnant les mêmes chances de réussite, quel que soit leur profil.

Tout cela n'est possible qu'en se confrontant quotidiennement aux réalités sociales et économiques des territoires. En s'attachant à connaître le parcours de vie et le potentiel entrepreneurial de chacune des personnes qui poussent la porte d'une structure BGE.

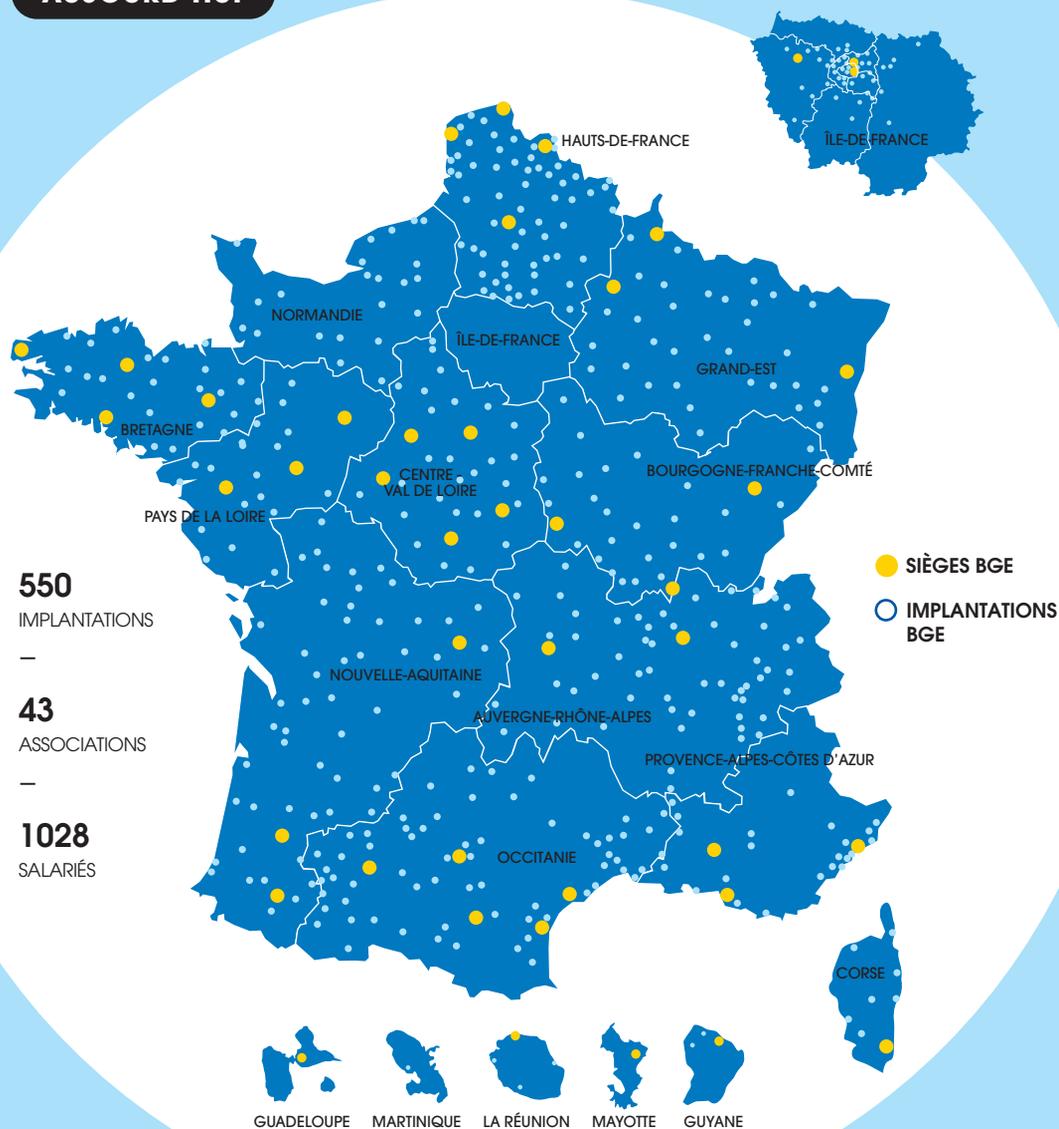
Dans une société en pleine mutation, où l'envie d'entreprendre se fait plus forte, où l'illusion qu'être chef d'entreprise ne nécessite ni culture entrepreneuriale ni compétences spécialisées, ce travail de terrain est fondamental.

Il est rendu possible grâce au soutien de nos partenaires. Institutions publiques, collectivités territoriales, acteurs de la formation professionnelle, entreprises... tous reconnaissent cette expertise et participent à promouvoir un entrepreneuriat générateur de réussites individuelles et de richesses collectives.

En tant que président du réseau BGE je voudrais ici, exprimer ma reconnaissance et mes remerciements les plus sincères à toutes les personnes qui ont permis l'existence de ce projet.

40 ANS DE PRÉSENCE TERRITORIALE : ÊTRE LÀ OÙ SONT LES ENTREPRENEURS

AUJOURD'HUI



40 ANS DE RECHERCHE ET D'INNOVATION : TRANSMETTRE CULTURE ET COMPÉTENCES ENTREPRENEURIALES

CHIFFRES 2018

15 600

ENTREPRISES
CRÉÉES
OU REPRISES

24 960

NOUVEAUX EMPLOIS
CRÉÉS AU DÉMARRAGE
DE L'ACTIVITÉ

80%

DE PÉRENNITÉ
À TROIS ANS, QUEL QUE
SOIT LE PROFIL*



DÉCLENCHER L'INITIATIVE

RENDRE
L'ENTREPRENEURIAT
ACCESSIBLE
À TOUS

Motivation à
entreprendre

Recherche d'idées

Conditions
de faisabilité

Ressources
disponibles sur
le territoire

90 504

PERSONNES
ACCUEILLIES
ET ORIENTÉES



TESTER, STRUCTURER, OUTILLER

FAIRE ÉMERGER
DES ENTREPRISES
VIABLES

Positionnement
produit/service

Étude de marché

Définition du
modèle
économique

Stratégie
commerciale

Choix administratifs,
juridiques, sociaux

Rédaction du
business plan

Test marché

48 600

PARCOURS
D'ACCOMPAGNEMENT/
FORMATION



DONNER ACCÈS AU FINANCEMENT

MOBILISER
LES RESSOURCES
PERTINENTES

Définition des
justes montants
à emprunter

Accès aux
financements
adaptés au projet
(subventions,
prêt, dons)

Méthodologie
pour convaincre
les financeurs

Méthodologie
pour mener
des campagnes
de financement
participatif

355 M€

MOBILISÉS POUR
LES ENTREPRISES
CRÉÉES



DÉVELOPPER ET FAIRE RÉUSSIR

INSTALLER
LES CONDITIONS
DE CRÉATION
DE VALEUR

Transition numérique

Stratégie
commerciale

Outils de pilotage

Diagnostic 360°
de son activité

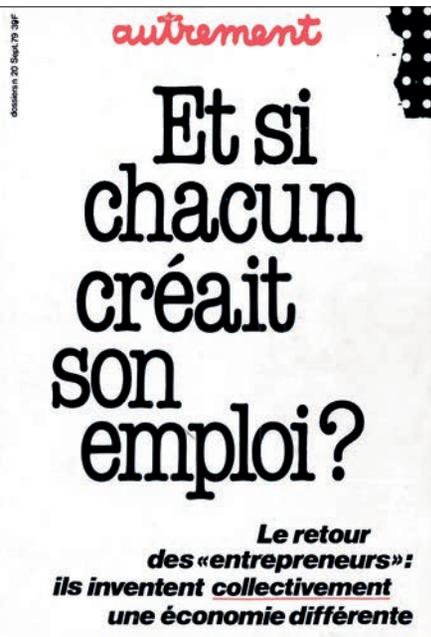
Accès à des
communautés
d'entrepreneurs

27 780

CHEFS D'ENTREPRISE
APPUYÉS DANS
LEUR DÉVELOPPEMENT

* Source Enquête Céreq

40 ANS À IMAGINER : CONSTRUIRE, UNE NOUVELLE FORME D'ENTREPRENEURIAT



1. Numéro de septembre 1979 de la revue *Autrement*, incluant les textes fondateurs du réseau des Boutiques de Gestion. 2. Rencontre entre des entrepreneurs des Hauts de France et Henri Le Marois. 3. Signature de convention nationale entre Danielle Desguées et

1979 Un pari fou : démocratiser l'entrepreneuriat

Colloque fondateur à Lille, naissance des premières Boutiques de Gestion. Le réseau a été créé sur la base de deux valeurs fondatrices : l'initiative, condition nécessaire au dynamisme économique, et la solidarité, ciment d'une société équilibrée.

1984 Contrat de plan signé entre l'État et BGE

Premier contrat de plan signé entre une structure associative, BGE, et l'État. Ces contrats sont les outils indispensables à la fois à l'aménagement du territoire national et au développement économique régional.

1987 Colloque international organisé par BGE

« Entreprendre, l'avenir de l'entreprise »

1998 1^{es} couveuses d'entreprises en France

Suite aux échanges avec des agents de développement à Belfast, le réseau importe le concept de couveuse d'entreprise en France. Un nouveau dispositif pour sécuriser le démarrage de l'entreprise et tester son projet en conditions réelles.

2002 Création du Label Qualité BGE

Toutes nos antennes sont engagées dans une démarche qualité et sont auditées tous les trois ans par un auditeur externe.

AUJOURD'HUI

Les entrepreneurs accompagnés par BGE font fi des déterminismes : 50 % de femmes, 50 % de personnes issues de territoires fragiles, 84 % de reconversions professionnelles, tous les niveaux de formation représentés...

Des structures BGE au plus près des bassins d'emplois (550 implantations).



François Doubin, Ministre délégué à l'artisanat, au commerce et à la consommation, en présence de Philippe Demaeght, Président de l'ANCF (ex APCE). **4.** Assemblée Générale du réseau en 1985 autour de Joël Faguet et Marc Mery. **5.** Séquence de travail lors de l'une des journées directeurs et présidents BGE, autour de Grégory Sagez, Jean-Luc Vergne et Jean-Paul Solaro.

2002 Concept de BGE Ville et de BGE Territoires

Travaux de recherche sur les questions de territoires et de géographie prioritaires.

2006 Premières communautés d'entrepreneurs BGE

Mettre en réseau les entrepreneurs, briser l'isolement, favoriser les rencontres physiques territoire par territoire.

2010 Premiers outils numériques BGE pour modéliser son projet

Un bureau virtuel BGE accessible à tous les entrepreneurs, en création ou en développement, accompagnés par BGE.

2013 Outils de sensibilisation en milieu scolaire reconnus par le Ministère de l'Education nationale

Dès l'école, nous sensibilisons à l'entrepreneuriat, et plus largement à la prise d'initiatives afin d'ouvrir de nouvelles perspectives professionnelles.

2014 Financement participatif dédié aux petites entreprises

Collecter des fonds, c'est aussi apprendre à fédérer autour de soi et de son projet, tester son approche commerciale.

2016 Certifier les compétences entrepreneuriales

Les parcours d'accompagnement et de formation certifiants sont essentiels. Ils renforcent la pérennité et le potentiel des entreprises créées et, pour ceux qui ne créent pas, ils facilitent le retour à l'emploi.

2018 Enquête avec le Céreq*

6 000 entrepreneurs parlent de leurs parcours et de leur entreprise. Trois typologies d'entrepreneurs sont mises en lumière.

* Centre d'études et de recherches sur les qualifications

Des expérimentations validées et déployées à grande échelle. Déjà 115 000 business plan réalisés en ligne et tutorés via le simulateur de création d'entreprises BGEPro, 26 000 entrepreneurs dans les BGE Clubs. Chaque année, plus de 2 000 projets testés en couveuses BGE.

Des contributions pour améliorer la transmission de l'entrepreneuriat : 28 certifications de compétences entrepreneuriales, des travaux sur des familles d'apprenants.

Des garanties : BGE réseau certifié ISO 9001 depuis douze ans, un système d'information partagé entre toutes les structures BGE depuis 2002.

Spécificités et valeurs fondatrices

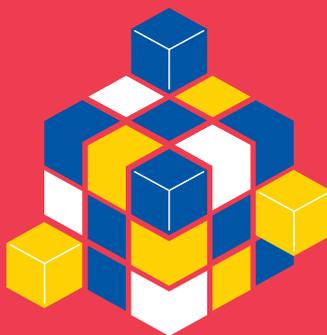
METTRE EN LUMIÈRE

Une centaine de créateurs d'entreprise primés avec les Concours Talents BGE de la création d'entreprise et Talents des Cités.



AIDER À RENONCER

70 % des personnes passées par un parcours d'accompagnement-formation BGE choisissent de ne pas créer. Le rôle du conseiller est de s'assurer de la compréhension des conditions de faisabilité du projet. Sont ainsi évitées des créations d'entreprises vouées à l'échec.



S'ADAPTER AUX INDIVIDUALITÉS

À BGE, aucun parcours ne ressemble à un autre. L'accompagnement et la formation sont personnalisés pour s'adapter au profil, au projet, et aux besoins qui en découlent.

ASSURER UNE PROXIMITÉ, UN TISSU TERRITORIAL

Être un interlocuteur de référence et un partenaire fidèle des régions, des départements, des communes, et impulser des dynamiques entrepreneuriales propres à chaque territoire.



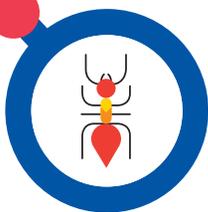
GARDER UNE RELATION HUMAINE PRIVILÉGIÉE

Les échanges avec le conseiller-formateur sont au centre de la pédagogie BGE.



ASSURER VIABILITÉ ET DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Les emplois ne se décrètent pas, ils se bâtissent au quotidien. Il faut s'assurer de la viabilité du modèle économique en amont de tout projet entrepreneurial et continuer ensuite d'accompagner le développement. Si avoir une idée c'est bien, savoir la vendre c'est mieux. La stratégie commerciale est un des jalons essentiels de la réussite.



OBSERVER ET ANALYSER

BGE s'est créé autour de réflexions sur le rôle de l'entrepreneuriat et sa mission sociale. Observation des entrepreneurs, analyse des petites entreprises, sont toujours au cœur de la démarche de progrès menée par le réseau.

ASSURER FORMATION ET COMPÉTENCES

Il y a des compétences clés pour créer une entreprise et la développer. BGE s'engage à transmettre ces savoir-faire et ces savoir-être. Des compétences transversales qui sont utiles sur le marché du travail, au-delà de la création d'entreprise.



S'APPUYER SUR LE NUMÉRIQUE

Les entrepreneurs ont besoin d'un accès direct et unique à des ressources qualifiées pour se former à leur rythme. La gamme d'outils numériques BGE aide à démarrer puis à développer son activité (e-learning, business plan en ligne, simulateur de coûts...).
monbureauvirtuelbge.fr



ANIMER DES COMMUNAUTÉS D'ENTREPRENEURS

Les entrepreneurs ont besoin de rompre leur isolement, d'échanger, de partager les difficultés. C'est d'autant plus vrai pour les dirigeants de petites structures. Des centaines de rencontres physiques entre pairs sont organisées au sein des BGE Clubs.



L'entrepreneuriat, l'affaire de tous

Jean Bassères	12
Julien Denormandie	14
Éric Chevée	18
Nicolas Dufourcq	19
François Bonneau	21
Louis Schweitzer	22
Pierre-René Lemas	22
Frédéric Lavenir	23





Depuis 40 ans, BGE est aux côtés des entrepreneurs pour leur donner les meilleures chances de réussir. À Pôle emploi, ce sont plus de 800 000 demandeurs d'emploi* qui pensent à monter leur projet entrepreneurial ou ont déjà initié les premiers pas de leur entreprise.

Depuis 2016, Pôle emploi les aide à s'interroger sur leur posture entrepreneuriale avant que d'autres acteurs, au premier rang desquels figure BGE, les accompagnent dans la construction de leur parcours.

Tous ne créeront pas leur société, mais, accompagnés de manière bienveillante et professionnelle, ils auront plus de chances de voir leur activité se pérenniser ou seront plus armés s'ils souhaitent se réorienter vers un salariat classique. Selon une enquête publiée par Pôle emploi en 2018 : trois ans après leur validation, neuf projets de création d'entreprise menés par des demandeurs d'emploi sur dix ont abouti, et trois entreprises créées sur quatre sont toujours en vie.**

Pôle emploi et BGE partagent un même objectif : permettre à tous les créateurs de sécuriser leur parcours et répondre, de la manière la plus personnalisée possible, à leurs besoins. Nous souhaitons un bel anniversaire aux équipes de BGE !

* Source Pôle emploi, DEFM toutes catégories à fin novembre 2018

** Étude Éclairages et synthèses n° 46

JEAN BASSÈRES
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE PÔLE EMPLOI



AU PANIER BIO

Nathalie & Philippe Cornet, Beauvais (60)
Création avec BGE Picardie en 1994



Nathalie et Philippe sont des précurseurs. Il y a vingt-cinq ans, alors que les produits bio en étaient à leurs balbutiements, ils ont créé Au panier Bio à Beauvais, un magasin rattaché au réseau Biocoop.

Dix ans plus tard, les produits bio se démocratisent, le couple ouvre alors un second magasin à Creil, en 2005, et déménage pour agrandir le premier devenu trop étroit.

Aujourd'hui, ils emploient près de 22 salariés.





Les pires des inégalités dans notre pays, ce sont les inégalités de destin. Le lieu de naissance ne doit pas déterminer votre destin. Je refuse que des familles fassent des efforts, et que des enfants travaillent à l'école pour échouer à la fin du chemin parce qu'ils auront été bloqués par des barrières qui ne dépendent pas d'eux, et que seule une action collective peut lever.

Cette action, le gouvernement la mène. Ce que nous voulons, c'est que la réussite républicaine n'échappe à personne. Pas moins à l'enfant qui grandit avec une mère de famille célibataire dans un quartier populaire qu'à celui qui vit avec ses parents dans le centre d'une grande métropole. C'est pourquoi nous agissons pour attaquer les inégalités à la racine, au moment même où elles se forment, en soutenant la création de place de crèches ou en dédoublant les classes de CP et CE1. C'est pourquoi nous rénovons les quartiers, favorisons les stages de 3^e, investissons massivement dans la formation ou luttons contre les discriminations à l'embauche. Cette action, le gouvernement ne la mène pas seul. Les élus locaux sont engagés au quotidien. Les quartiers populaires sont riches d'acteurs associatifs qui font un travail incroyable. Les entreprises ont un rôle décisif également, tout comme l'entrepreneuriat. C'est là où l'action de BGE me semble particulièrement importante. En 2018, ce sont plus de 1 400 créations d'entreprise dans les quartiers populaires, et 800 de plus si on considère les rues adjacentes à un QPV. Une année riche, comme il y en a eu chaque année depuis quarante ans puisque BGE fête son 40^e anniversaire.

Les résultats sont là et le message est clair : il faut continuer à faire tomber les barrières sociales, culturelles, psychologiques et financières qui empêchent la création d'activités dans les quartiers. Non pas pour que tout le monde devienne entrepreneur, mais pour montrer que ce n'est interdit à personne qui le souhaiterait. Et il faut continuer l'accompagnement et la présence au plus près du terrain après la création d'entreprises. Merci à toutes les équipes de BGE de s'y engager avec autant de détermination. Pour que la réussite républicaine soit une réalité pour tous, nous ne lâcherons rien. Je sais pouvoir compter sur vous. Vous pouvez compter sur moi.

JULIEN DENORMANDIE

MINISTRE AUPRÈS DE LA MINISTRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES,
CHARGÉ DE LA VILLE ET DU LOGEMENT



QUARTIER MARO

Nouria Nehari, Marseille (13)

www.neharicreations.fr

Création avec BGE Provence Alpes Méditerranée en 2006 et 2014

Deux fois récompensée par le concours Talents des Cités, épaulée par des acteurs régionaux et nationaux, remarquée par le public, Nouria Nehari travaille le cuir depuis une vingtaine d'années.

Tout d'abord spécialisée dans la reliure et la restauration de livres, elle a créé sa marque de maroquinerie haut de gamme, Nehari Création, en 2006.

Elle reçoit la médaille d'argent du concours Lépine en 2008 pour un sac de son invention, à géométrie variable.

En 2014 elle complète son activité par une entreprise d'insertion. Les locaux sont situés dans les Quartiers Nord où elle a grandi et voulu développer son activité. Agréée entreprise d'insertion, elle a déjà embauché et formé trois salariés. Dans l'atelier, ils fabriquent de la sellerie nautique, des prototypes pour des designers, produisent des petites séries à la demande de créateurs locaux.

Nouria Nehari réalise ainsi deux objectifs qu'elle s'est fixés il y a déjà plusieurs années : produire localement et créer de l'emploi.



Je voulais créer de la richesse dans les quartiers et j'ai eu la chance de rencontrer de nombreuses personnes qui m'ont accompagnée dans mon parcours.





ULYSSE TRANSPORT

Franck Vialle, Nice (06)
www.ulyссе-transport.fr
Création avec BGE Côte d'Azur en 1996



A lors qu'il se rêve steward, Franck devient tétraplégique à l'âge de 20 ans, à la suite d'un accident. Du jour au lendemain, Franck Vialle se retrouve sans aucune solution de déplacement. Une épreuve qui l'a inspiré pour créer le réseau Ulysse.

Faisant preuve d'une détermination sans faille, il obtient le prix Talents qui lui permettra de mobiliser des financements pour développer ce qui deviendra le premier réseau de transport et d'accompagnement de personnes à mobilité réduite (PMR) en France. Vingt ans après sa création, le réseau compte 90 agences franchisées et près de 3 000 collaborateurs. Ulysse qui réalise un chiffre d'affaires de 40M€ se fixe l'objectif d'ouvrir 200 franchises en cinq ans.



Pour entreprendre, il faut de la passion, de la motivation, sans ça, rien ne se passe. L'adaptabilité est importante aussi. Dans le monde d'aujourd'hui, si on ne s'adapte pas, on ne pourra pas assurer la pérennité de son entreprise.



MOD'L SCÈNE

Marie-Pierre Bessac, Blagnac (31)

www.Modlscene.com

Reprise avec BGE Sud-Ouest en 2017

Entre Marie-Pierre, la repreneuse et Christine, la cédante, c'est avant tout l'histoire d'une rencontre humaine. Alors qu'elles collaborent sur certains projets, Marie-Pierre exerce son activité de styliste en free-lance, Christine envisage de céder Mod'l Scène, son entreprise de confection et fabrication de costumes de scène créée en 2003. Dès lors, c'est une véritable transmission de savoir-faire qui s'opère, la styliste employant la modéliste pour faciliter la transition. Le duo se voit même décerner le prestigieux titre de Maître d'art-élève par le ministère de la Culture. Aujourd'hui, Marie-Pierre a pour objectif de diversifier sa clientèle qui comprend déjà le cinéma, les opéras... et ouvrir un atelier de patine.



BGE m'a donné les clés de la gestion et de la comptabilité. C'est nécessaire de maîtriser cette partie-là, elle représente 20 % de mon temps de travail.



LES DÉSIRS DU PALAIS

Fabienne Youyoutte, Pointe-à-Pitre (97)

Création avec BGE Guadeloupe en 2004



C'est un peu par hasard, en suivant les traces de son cousin, que Fabienne débute dans la pâtisserie. Le hasard faisant généralement bien les choses, elle ouvre les Désirs du Palais en 2004. La boutique artisanale défend et valorise, à travers les glaces, pâtisseries et confiseries, les saveurs du terroir de Guadeloupe. Installée dans l'un des quartiers prioritaires de la politique de la ville à Pointe-à-Pitre, elle est notamment réputée pour ses glaces aux 1 000 parfums. Une réussite qui lui a permis de décrocher plusieurs prix et d'être reconnue parmi ses pairs. Depuis, Fabienne vient d'ouvrir une seconde boutique sur la plage à Sainte-Anne et développe un service de tripoteurs pour les réceptions et les anniversaires.



C'est très important de continuer à se perfectionner car on est vite dépassé. C'est pour cette raison que je me forme en permanence.



Face à la transformation profonde et rapide que connaît notre société, l'enjeu des compétences est unanimement placé au coeur des préoccupations. En investissant dans la formation et les compétences, l'objectif est de donner à chacun la capacité de construire son propre parcours professionnel, mais aussi de protéger les plus vulnérables. Les compétences entrepreneuriales, en particulier, ont leur place dans une société des compétences. Pour celles et ceux qui envisagent la création d'entreprise dans leur parcours professionnel, l'acquisition de compétences n'est pas toujours le premier réflexe. Or, si le métier est maîtrisé, d'autres compétences seront déterminantes pour réussir un projet entrepreneurial (vendre, gérer, recruter...).

C'est toute la mission du réseau BGE qui propose des parcours d'apprentissage sur mesure à tous ceux qui entreprennent.

À la CPME et à BGE, nous avons une vision commune de l'entrepreneuriat, créatrice de valeur pour notre société. Nous sommes convaincus que la formation est un levier déterminant de la performance des dirigeants et, en particulier, des créateurs.

Cependant, le taux d'accès à la formation professionnelle dans les TPE reste trop limité (34 % pour les salariés, et 15 % pour les dirigeants non salariés).

Il est donc vital de flécher des moyens vers cette cible. Le développement durable des territoires et la création de la richesse économique reposent grandement sur les TPE/PME, qui représentent 95 % des entreprises françaises.

La CPME et le réseau BGE y contribuent conjointement en accompagnant les dirigeants de TPE dans leur montée en compétence.

ÉRIC CHEVÉE

VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA FORMATION À CPME



La création d'entreprise se porte bien en France et il faut s'en féliciter. Mais c'est aussi un challenge pour lequel l'entrepreneur peut avoir besoin d'un accompagnement pour réussir. Rappelons que quatre créations ou reprises sur dix ne passent pas le cap des cinq ans. La cause ? En premier lieu une insuffisance de capitaux. Qu'il s'agisse d'investissements physiques ou de fonds de roulement, il faut donc réunir les financements appropriés tout en veillant au choix des financeurs. Dans cet esprit, la mise en place de la nouvelle activité de Bpifrance en faveur de la création doit nous permettre de répondre, en lien avec l'ensemble de nos partenaires, aux attentes des entrepreneurs en facilitant l'accès aux aides et au crédit.

Au-delà des financements, l'accompagnement est un élément essentiel dans le succès du projet. Il passe par une information de qualité et un suivi personnalisé. La solitude du dirigeant est une réalité encore trop souvent méconnue : près de la moitié des créateurs – repreneurs se disent très ou assez isolés. Ils sont donc ouverts à des échanges avec une structure qualifiée. Cette sécurisation rassure également les prêteurs quant aux chances de réussite. L'accompagnement entrepreneurial ouvre enfin les portes d'un réseau souvent essentiel pour développer son entreprise.

BGE est, depuis 40 ans, un acteur incontournable de cet écosystème entrepreneurial. La proximité de BGE avec les créateurs et les TPE grâce à ses implantations territoriales en fait un acteur capable de comprendre très vite les attentes des entrepreneurs. Nous sommes donc heureux de construire, avec l'ensemble des partenaires de Bpifrance Création, les bonnes réponses aux besoins des créateurs-repreneurs partout sur le territoire.

NICOLAS DUFOURCQ
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE BPIFRANCE



DÉSIRÉE

Mathilde Bignon et Audrey Venant, Paris (75)
www.desiree-paris.fr
Création avec BGE PaRIF en 2017



Sauver la fleur française ! C'est la mission à laquelle s'attelle Audrey et Mathilde en ouvrant Désirée, un café-fleuriste. Côté café : une carte de produits de saisons issus de filières équitables. Côté fleuriste : des fleurs et plantes issues uniquement de productions françaises finement sélectionnées. Une branche événementielle pour les professionnels complète cette offre de restauration et de vente. Presque deux ans après la création, Mathilde et Audrey emploient déjà six salariés et souhaitent continuer à consolider la filière horticole française par la création d'une centrale d'achat facilitant la mise en relation entre les producteurs et les commerçants.



En étudiant le marché, nous avons réalisé que 85 % des fleurs provenaient de l'étranger, alors que nous possédons pourtant de vraies techniques de production en France. Le concept de Désirée s'est imposé comme une évidence.

AUGMENTEO

Quentin Warnant et Charlotte Laudry, Lille (59)
www.augmenteo.com
Création avec BGE Hauts-de-France en 2017

C'est en 2015 que Quentin et Charlotte se rencontrent, et que germe l'idée de s'associer pour créer Augmenteo, un studio créatif qui conçoit et développe des animations ludiques et innovantes comme des jeux de piste en réalité augmentée. Pour tester et faire mûrir leur activité, ils se dirigent vers la couveuse d'entreprise de BGE Hauts-de-France. Un an plus tard, Augmenteo vole de ses propres ailes et réalise un premier exercice bénéficiaire grâce à des collaborations de grande envergure, à l'image de l'événement au musée des Invalides à Paris. La jeune start-up qui emploie huit salariés, envisage désormais une levée de fonds pour industrialiser ses services et répondre à des demandes de plus en plus nombreuses.



Grâce à la couveuse, j'ai pu développer et tester mon activité en conditions réelles, et profiter d'un formidable accompagnement pour effectuer des choix stratégiques importants.



E

n 2017, avec l'élaboration du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation, j'ai souhaité remettre le soutien à la création et à la reprise d'entreprises au cœur de la stratégie régionale. L'entrepreneuriat crée sur notre territoire les richesses et les emplois de demain.

De cette volonté est né le dispositif « Pass Création » pour accompagner et conseiller les personnes avant la création ou la reprise d'une entreprise, puis durant les trois années qui suivent. L'accompagnement prévoit l'appui au montage du projet, l'appui à la structuration financière et au financement, et enfin l'appui au démarrage et au développement de l'entreprise.

En 2018 près de 400 personnes ont bénéficié du « Pass Création » en lien avec les opérateurs tels que le réseau BGE Centre-Val de Loire. Au-delà, la Région a accordé l'année dernière 5,7 millions d'euros d'aides à 104 projets de création ou de reprise d'entreprises.

Parce qu'il n'est jamais trop tôt pour développer l'esprit d'entreprendre auprès des lycéens et des étudiants, la Région soutient aussi les concours Graine de boîte et Créa Campus, et 135 jeunes bénéficient du statut d'étudiant-entrepreneur pour faciliter leur projet de création tout en poursuivant leurs études.

Mais l'entrepreneuriat est avant tout une aventure humaine, nourrie de rencontres, de conseils et d'écoute au plus près du terrain. À ce titre, la densité du réseau BGE, présent dans les six départements de la Région, et en mouvement avec le bel outil que constitue le « BGE bus », est un atout pour notre territoire !

Je salue l'action déterminante et l'engagement des bénévoles et salariés du réseau BGE Centre-Val de Loire. Vous êtes au quotidien et depuis 40 ans un véritable tremplin vers la réussite !

FRANÇOIS BONNEAU

PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL CENTRE-VAL DE LOIRE



L'entrepreneuriat s'est affirmé ces dernières années comme un levier majeur de la réduction de la fracture sociale et territoriale en France.

Aujourd'hui, créer ou reprendre une entreprise est souvent un moyen d'assurer son propre emploi et de recréer de la dynamique dans des territoires qui ont parfois beaucoup souffert. Nous rendons possibles ces projets en renforçant les fonds propres des porteurs de projet avec notre prêt d'honneur, et en proposant des solutions d'accompagnement personnalisées.

Trop de personnes se sentent encore illégitimes ou incapables de créer ou reprendre une entreprise. C'est un gâchis ! Il y a de la place en France pour l'activité économique et l'innovation. Dans les années à venir, il faut mettre l'accent sur les publics qui ont le plus besoin de nous : les habitants des quartiers de la politique de la Ville, les entrepreneurs en zones rurales, les seniors, les jeunes et les femmes, qui sont, aujourd'hui encore, moins nombreuses à se lancer que les hommes.

Nous ne le ferons pas seuls. Notre réseau de 217 plateformes nous permet de créer des synergies particulièrement fortes au niveau local. Notre relation avec BGE est ancienne, solide et fructueuse. Nos structures locales agissent de concert pour accompagner le porteur de projet depuis le stade de la réflexion jusqu'à la croissance de son entreprise !

BGE est un de nos principaux prescripteurs et joue un rôle essentiel auprès des entrepreneurs pour mettre en place des stratégies commerciales, monter un business plan ou conduire une étude de marché.

LOUIS SCHWEITZER
PRÉSIDENT D'INITIATIVE FRANCE

Depuis près de dix ans, nous avons vu émerger une nouvelle génération d'entrepreneurs à la recherche de sens. Bien sûr, ils demeurent en recherche d'indépendance et veulent toujours gagner leur vie. Mais en parallèle, ils veulent que leur activité puisse bénéficier à la société. Qu'il s'agisse de la création d'emplois, d'animation de leur territoire, de préservation de l'environnement et de développement de lien social, l'impact fait de plus en plus partie de leur projet de création.

Ces entrepreneurs engagés sont en effet de plus en plus nombreux à répondre aux défis des grandes transitions de notre société. Dans une étude France Active OpinionWay de mars 2019, 60 % des jeunes de 18 à 30 ans considèrent que l'entrepreneuriat fait bouger la société.

L'enjeu porte aujourd'hui sur l'accompagnement qui doit se renforcer afin de permettre à tous ceux qui veulent entreprendre d'avoir les moyens de réussir. Notre action en faveur des publics éloignés du financement est une priorité, en particulier pour les personnes vivant dans les territoires fragiles.

Notre partenariat est essentiel et permet une approche globale pour l'entrepreneur. Notre métier de financeur est pleinement complémentaire avec la mission d'accompagnement de BGE.

PIERRE-RENÉ LEMAS
PRÉSIDENT DE FRANCE ACTIVE



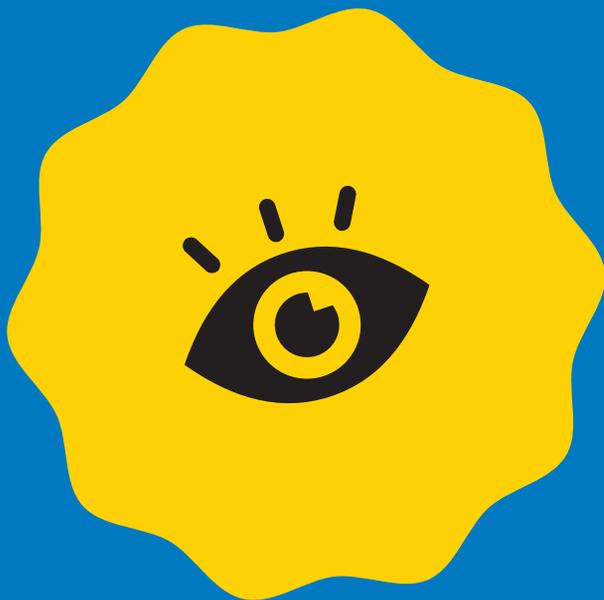
L' événement clé de ces dernières années pour nos clients est sans aucun doute la création du régime de l'auto-entrepreneur. Le législateur a enfin donné au plus grand nombre la possibilité de créer simplement et rapidement son propre emploi. Pour celles et ceux qui n'ont pas en héritage argent et réseaux ou, plus largement encore, qui ont un projet ou un rêve et « pas le profil » mais l'énergie et la volonté, ce fut une libération.

Il reste que l'entrepreneuriat populaire n'est pas glamour : en France encore aujourd'hui on aime les PME familiales, on est fasciné par les start-up technologiques ou internet... et on ignore largement la très petite entreprise, les centaines de milliers d'emplois qu'elle crée chaque année, sa contribution à la création de richesse, son efficacité sociale inclusive, son rôle dans la revitalisation des banlieues et des centres-ville. Elle n'a pas de ministre ni d'administration dédiée, elle est dans l'angle mort des grands plans de lutte pour l'emploi ou contre l'exclusion, elle est en dessous du radar des politiques, de la presse et de l'opinion publique. Sortir de cet angle mort, c'est notre grand défi !

Aussi loin que remontent mes souvenirs, Adie et BGE travaillent dans la complémentarité et la confiance.

Un vrai regret toutefois : pourquoi nos aventures communes, nos belles histoires de coopération ne font-elles pas exemple, ne sont-elles pas plus nombreuses ? Alors voici un projet : faire encore plus et mieux ensemble, dans la continuité de notre longue histoire d'amitié.

FRÉDÉRIC LAVENIR
PRÉSIDENT DE L'ADIE



Notre projet associatif

Vision de l'entrepreneuriat

Démocratiser l'acte d'entreprendre	26
Réunir les conditions de la réussite entrepreneuriale	28
Créer de la richesse dans les petites entreprises	30
Profil des entrepreneurs BGE et de leurs entreprises	32

L'histoire de BGE est une histoire d'engagements

L'histoire de BGE, c'est avant tout celle de personnes engagées dans l'action.
L'engagement de pionniers qui ont cru à la capacité d'initiative, à l'entrepreneuriat, comme antidote aux déterminismes sociaux. Un engagement pour que chacun puisse devenir acteur et auteur de son avenir au-delà du chemin tracé par son environnement.

C'est aujourd'hui l'engagement de celles et ceux qui agissent, territoire par territoire, parcours par parcours, au cœur des histoires des entrepreneurs, par une action quotidienne porteuse de solutions à des enjeux sociaux, économiques et territoriaux.

Ces actions créent les conditions nécessaires pour assurer aux entrepreneurs un niveau de vie convenable et pour inscrire leur entreprise dans des logiques de développement pérenne.

Elles permettent également à ces entreprises d'être des acteurs du développement économique local : animation des territoires, maintien des services, organisation de filières métiers et circuits courts, création d'emplois peu délocalisables...

Cet engagement, c'est celui d'un réseau.

Un réseau capable d'adapter ses métiers et ses actions aux besoins des dizaines de milliers d'entrepreneurs qui poussent ses portes, de leur transmettre compétences et savoir-faire, d'investir dans le numérique et de réinventer ses partenariats. Mais aussi un réseau assez souple et vigilant pour développer des expérimentations et des initiatives adaptées aux réalités locales.

Cet engagement c'est le nôtre. Celui que nous portons depuis 40 ans.

SOPHIE JALABERT

DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DE BGE

Démocratiser l'acte d'entreprendre

Voir au-delà des représentations,
supprimer les barrières

CONVICTIONS



Le niveau de formation, l'environnement social, l'âge, le quartier d'origine ne sont pas des données neutres. Pour autant, lorsqu'elles sont prises en compte, elles ne sont pas bloquantes pour qui souhaite devenir un entrepreneur.

Il faut donc **continuer à faire tomber les barrières** sociales, culturelles, psychologiques ou financières. Non pas pour inciter tout le monde à devenir entrepreneur, mais pour montrer que cette option est envisageable pour tous et révéler de nouveaux créateurs de richesse.

Pour que l'entrepreneuriat soit véritablement un vecteur d'intégration sociale et économique, il faut **être concentré sur les conditions de réussite** du projet et adapter l'accompagnement.

Cela passe par une grande proximité, au plus près du terrain et des entrepreneurs, et un travail sur les compétences.

Il faut pour cela **regarder l'individu et son potentiel entrepreneurial**, en faisant fi des idées reçues, et sécuriser son parcours en conséquence.

Après 40 ans d'expérience et d'analyse de données nous restons convaincus que **l'ascenseur social peut prendre le chemin de l'entrepreneuriat**.



Faire émerger de nouveaux profils de créateurs de richesse

50%
DE FEMMES

21%
PLUS DE 50 ANS

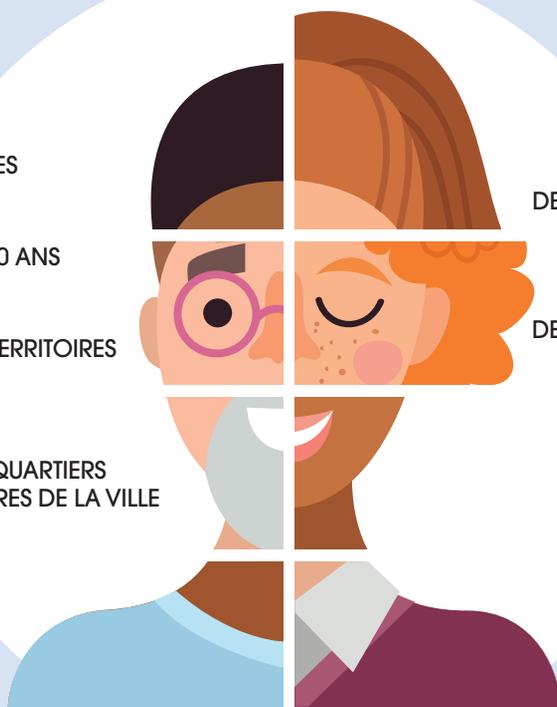
56%
ISSUS DE TERRITOIRES
FRAGILES

11%
ISSUS DE QUARTIERS
PRIORITAIRES DE LA VILLE

11%
PORTEURS
DE HANDICAP

84%
DE
DEMANDEURS
D'EMPLOI

56%
BAC ET
INFRA BAC



PROFIL TYPE DU PUBLIC BGE

Passage à l'acte (concrétisation du projet) : **30 % quels que soient les publics**
 Pérennité de l'entreprise : **80 % à 3 ans quels que soient les publics**
 Nombre de salariés et création d'emplois : **pas d'incidence des niveaux d'études, de l'âge, du genre**

Réunir les conditions de la réussite entrepreneuriale

Compétences, accès aux ressources, viabilité du modèle économique...

CONVICTIONS



Il y a des compétences clés pour créer une entreprise et réussir. Et ce, que

l'on soit peu qualifié, avec une faible culture économique, ou diplômé d'école

de commerce. Accompagner, c'est savoir s'adapter au profil de l'entrepreneur, à sa réalité.

Un parcours d'accompagnement à la création d'entreprise doit permettre de travailler sur des compétences transversales, utiles pour diriger une entreprise et, plus largement, utiles sur le marché du travail (compétences en matière de gestion, de communication, de management...). L'accompagnement doit également intégrer une remise en confiance qui favorise le retour à l'emploi en cas de non-crédation.

Certifier les acquis contribue à la sécurisation des parcours professionnels.

Les dirigeants de TPE accèdent trop peu à la formation professionnelle (15 % seulement pour les entreprises avec 0 salarié, 34 % pour les entreprises de 1 à 9 salariés).

Or, **les formations-actions, les mises en situation sont de formidables outils** pour travailler les enjeux clés de pérennité et de développement (stratégie commerciale, transition numérique...).



Placement à 90 % dans l'emploi à 3 ans

Une réussite dans la durée : 90 % des entrepreneurs passés par BGE sont dans une situation positive face à l'emploi trois ans après leur immatriculation (80 % d'entreprises actives, 10 % de en emploi ou en formation).

Enquête quantitative menée par le Céreq. Lire p. 31, 33

BGE, un apport jugé déterminant

81 % des personnes interrogées ont jugé l'apport de BGE déterminant.

Avoir été guidé pendant le parcours de création

90 % : Oui tout à fait, et oui plutôt

Avoir travaillé la rentabilité et le modèle économique de l'activité

78 % : oui tout à fait, et oui plutôt

Enquête quantitative menée par le Céreq. Lire p. 31, 33

Blended learning

La formation fait partie intégrante du parcours BGE : un accompagnement global et sur mesure mixant individuel et collectif, présentiel et à distance... l'enjeu est de s'adapter aux capacités et logiques d'apprentissages de chacun.

Formations actions, en situation de travail

Qu'elles soient transverses ou thématiques, ces formations permettent d'acquérir des compétences précises en lien direct avec son projet entrepreneurial ou le développement de son entreprise. La théorie est toujours mise en application directe avec le projet de l'entrepreneur.

Une gamme complète de certifications

BGE propose désormais une gamme de 28 certifications qui permet de couvrir l'ensemble du chemin entrepreneurial. Qu'il concerne le démarrage ou le développement de l'activité, chaque parcours de formation peut être validé par une certification des compétences acquises.

Numérique et accès centralisé aux ressources

L'intégralité du parcours, de la réflexion initiale au développement de l'activité s'appuie sur une gamme d'outils numériques. Le bureau virtuel BGE permet ainsi aux entrepreneurs d'avoir un accès centralisé à des ressources qualifiées. En phase avec les nouvelles méthodes d'apprentissage, il répond aussi aux contraintes de disponibilités des entrepreneurs. Modules d'e-learning, simulateurs économiques de création d'entreprises... 115 000 Business plan y ont déjà été réalisés en ligne.

Créer de la richesse dans les petites entreprises

Les connaître et les faire connaître,
s'adapter à leurs enjeux, savoir leur parler

CONVICTIONS



Les petites entreprises jouent un **rôle économique et sociétal** déterminant : 20 % de l'emploi salarié, diversité du tissu économique, enracinement local, filières métiers valorisées...

Offrir simplification administrative et allègements financiers, c'est bien, mais insuffisant. **Il faut ouvrir la formation aux dirigeants de petites entreprises.** Qu'ils aient les compétences nécessaires au développement de leur structure, principalement en termes de stratégie commerciale et de transition numérique. Car sans augmentation du chiffre d'affaires, il n'y aura pas de perspectives d'embauche.

Elles **représentent un potentiel à développer.** Si la France se distingue par son nombre important de créations d'entreprise, elle compte également un nombre de très petites entreprises largement supérieur à ses voisins européens.

Ces petites entreprises sont encore trop mal connues. Elles ne font que très peu l'objet de recherches ou d'études. Loin d'être une masse homogène, ces millions d'entreprises sont composées de profils aux enjeux et aspirations propres qu'il est important de comprendre pour mieux les cibler et mieux les accompagner.



Semaine des TPE

Petites mais costauds, les Très Petites Entreprises sont mises à l'honneur par BGE, la dernière semaine de mars, à l'occasion de la Semaine des TPE.

Dans toutes les régions, des dirigeants de TPE accompagnés par BGE ouvrent leurs portes aux élus et acteurs économiques locaux pour donner à voir leur réalité et engager le débat sur leur rôle.

Pour BGE, qui accompagne plus de 27 000 dirigeants de petites entreprises par an dans leur développement, c'est l'occasion de créer des rencontres et synergies territoriales.

Enquête et familles d'entrepreneurs

Le Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) et BGE ont réalisé une enquête auprès de 6 000 dirigeants accompagnés par BGE.

Savoir dialoguer et être entendu de chacun, adapter les ressources et les outils constituent des axes clés de l'accompagnement à l'entrepreneuriat.

Un des enjeux pour BGE étant d'utiliser au mieux ses ressources, pour les investir là où leur impact et l'effet de levier seront les plus importants.

Dans l'enquête Cereq-BGE trois familles d'entrepreneurs apparaissent : les méthodiques, les opportunistes et les créateurs de leur propre emploi.

En observant leurs caractéristiques et stratégies de développement, BGE travaille à la définition de « groupes d'apprenants » pour répondre au mieux aux enjeux spécifiques de ces familles.

Adapter l'environnement numérique

Adapter les ressources en fonction de la personne pour rendre visible la bonne information au bon moment, c'est déjà ce que permet le bureau virtuel BGE. Cette capacité va se développer et s'amplifier désormais autour de ces trois groupes d'apprenants.

Affiner le mix-formation

Le parcours BGE s'appuie sur une alternance de formations collectives et de rendez-vous individuel (présentiel ou à distance). Le degré d'autonomie pourra être ajusté selon le choix d'une stratégie d'apprentissage de type « pas à pas » ou plutôt « essai-erreur ».

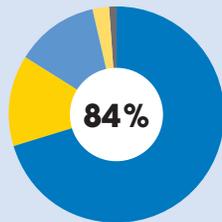
Retravailler les modes de communication

Le moment de prise de contact, le canal choisi, la nature de la promesse doivent être calibrés selon chaque famille. L'enjeu étant de mobiliser au mieux l'entrepreneur sur son parcours d'apprentissage.

Profil des entrepreneurs BGE

- **70,5%** Demandeurs d'emploi (moins d'un an)
- **13,5%** Demandeurs d'emploi longue durée (plus d'un an)
- **12,5%** Salariés
- **2,5%** Chefs d'entreprise
- **1%** Étudiants

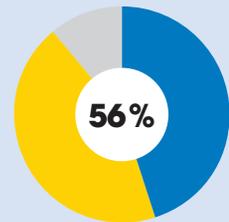
SITUATION PROFESSIONNELLE AVANT CRÉATION*



de demandeurs d'emploi

- **45%** Zone d'aide à finalité régionale et/ou zone de revitalisation rurale
- **44%** Autres situations
- **11%** Quartiers Prioritaires de la Ville

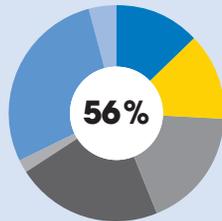
RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES*



issus de territoires fragiles

- **13%** BAC + 5
- **13%** BAC + 3/4
- **18%** BAC + 2
- **22%** niveau BAC
- **2%** niveau 1^{ère}
- **28%** niveau 3^{ème}/CAP/BEP
- **4%** sans formation

NIVEAU DE FORMATION INITIALE*



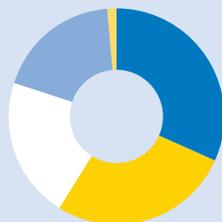
< = BAC

46%*
DES ENTREPRISES CRÉÉES AVEC BGE LE SONT PAR DES FEMMES, VERSUS 30% EN MOYENNE NATIONALE

40%**
N'AVAIENT PAS D'ENTREPRENEURS DANS LEUR ENTOURAGE

- **31,9%** ≤ 30-40 ans
- **27,2%** ≤ 40-50 ans
- **21%** > 50 ans
- **18,7%** ≤ 20-30 ans
- **1,2%** < 20 ans

ÂGE*



* Base statistique BGE

** Enquête quantitative menée fin 2017 par le Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) auprès de 6 000 entrepreneurs accompagnés par BGE.

et de leurs entreprises

RAISONS D'EMBAUCHER DANS LES 12 PROCHAINS MOIS**

(plusieurs réponses possibles)

Pour faire face à une montée d'activité	87 %
Pour générer une montée du chiffre d'affaires	72 %
Pour me décharger d'autres tâches	64 %
Pour faire face à de nouvelles implantations géographiques	25 %

PROFIL RECHERCHÉ EN PRIORITÉ**

(plusieurs réponses possibles)

Production	77 %
Commerciaux	26 %
Administratif	18 %

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 3 ANS APRÈS CRÉATION**

(COHORTE 2014)

Augmentation régulière	67,5 %
Stable	13,5 %
Irrégulier	16,5 %
Régression	2,5 %

● 33 % Commerce

● 17 % Services aux particuliers

● 14 % Services aux entreprises

● 12 % Construction BTP

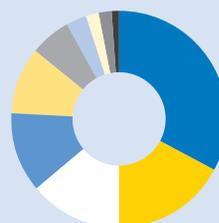
● 10 % Éducation - Formation - Santé - Action sociale

● 6 % Industrie (agricole - manufacturé - énergétique)

● 3 % Transports

● 2 % Activités immobilières

SECTEURS D'ACTIVITÉ*



● 2 % Agriculture - Sylviculture - Pêche - Aquaculture

● 1 % Activités financières assurances

CLIENTÈLE**

69 %

DE CES ENTREPRISES NE DÉPENDENT PAS D'UN PETIT NOMBRE DE CLIENTS

82 %**

ONT L'INTENTION DE SE DÉVELOPPER

CETTE CLIENTÈLE EST À :

70 %
LOCALE

33 %
RÉGIONALE

20 %
NATIONALE

10 %
INTERNATIONALE

Plusieurs réponses possibles

CETTE CLIENTÈLE EST À :

78 %
DE PARTICULIERS

16 %
D'ADMINISTRATION
OU D'ORGANISMES
PUBLICS

43 %
D'ENTREPRISES

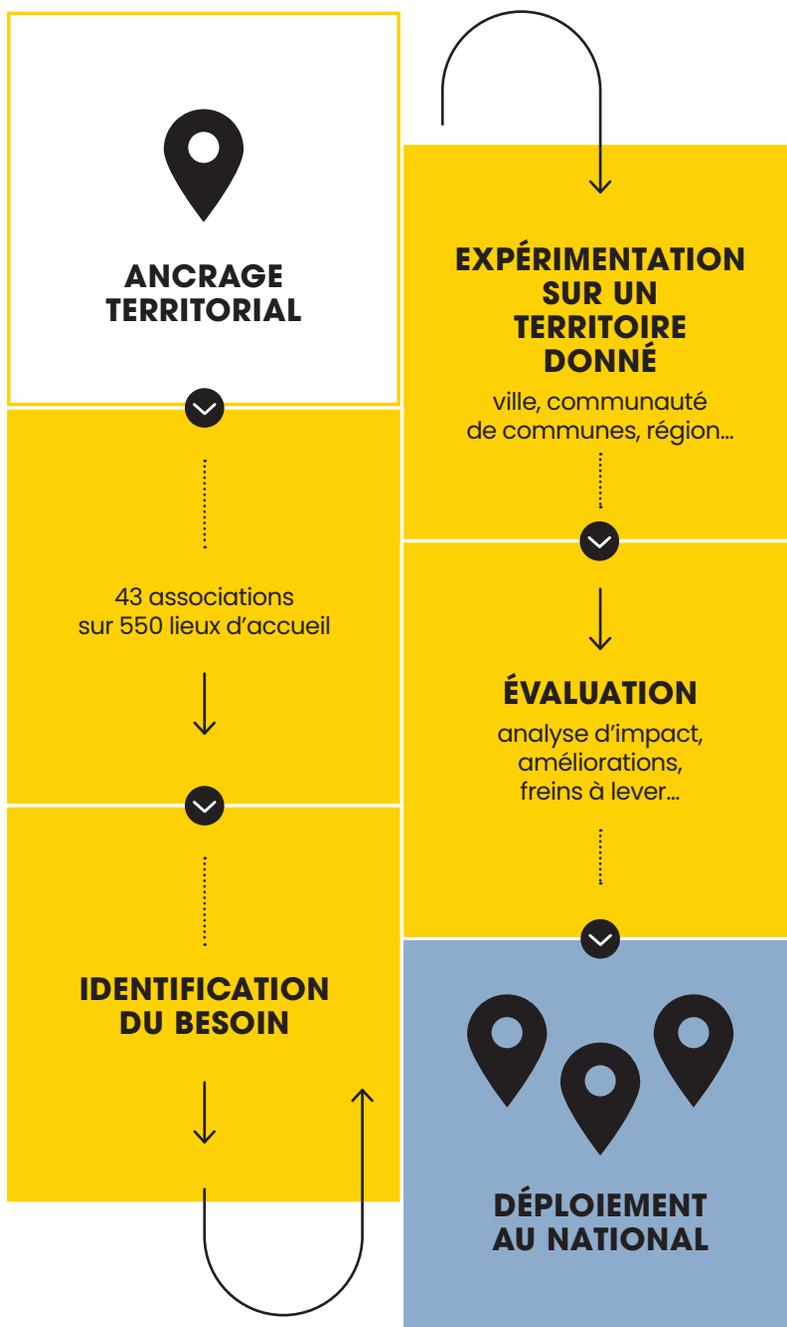
13 %
D'ASSOCIATIONS

Plusieurs réponses possibles



Notre réseau des moyens d'agir & d'expérimenter

Des hommes et des femmes à l'origine du réseau et de son développement	36
Une capacité de production et de reporting	40





Des hommes et femmes à l'origine du réseau et de son développement

Origine dans les années 80



« En 1979, encore étudiante et après avoir créé plusieurs entreprises, j'ai testé le concept de Boutique de Gestion suite à la parution de l'ouvrage *Et si chacun*

créait son emploi ? de la revue *Autrement*. Nous y mettons en valeur un nouveau type d'entrepreneuriat. Un flyer était glissé dans chaque numéro, j'y proposais à tout entrepreneur de le recevoir sans rendez-vous. Quelques dizaines d'entrepreneurs reçus nous ont permis d'inventer le métier d'« accompagnateur à la création et reprise d'entreprise ».

Quelques mois plus tard, après un partage de mon expérience avec des personnes de différentes régions, nous avons construit ce nouveau modèle d'accompagnement à l'entrepreneuriat et le réseau démocratique et décentralisé des Boutiques de Gestion.

Nous avons convaincu par notre exemplarité en inventant toujours de nouveaux modèles. L'anticipation est notre force, l'engagement notre moteur. Grâce à cela, chaque année de nouveaux venus nous rejoignent et 100 000 entrepreneurs poussent nos portes.

40 ans c'est un bel anniversaire ! »

DANIELLE DESGUÉES

FONDATRICE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE
DE BGE PARIS



« 1979 : les 30 Glorieuses sont finies. Le chômage explose. Le Premier ministre Raymond Barre déclare : " Les chômeurs n'ont qu'à créer leur

emploi ". Ma double expérience de créateur d'entreprise et de professeur de management me conduit à écrire dans un numéro de la revue *Autrement* intitulé " Et si chacun créait son emploi " que, oui c'est possible, mais à condition d'être bien conseillé, et je lance le nom de Boutique de Gestion, par analogie avec les boutiques de droit.

Il s'agissait de proposer, à tous ceux qui voulaient entreprendre, un accompagnement proche et professionnel de la démarche de création.

Sur cet objectif, plusieurs militants de la cause entrepreneuriale et du développement local se rassemblent, et lancent avec l'aide de l'État le mouvement des Boutiques de Gestion.

2019 : nous sommes devenus le premier réseau national de l'accompagnement des créateurs d'entreprise. J'observe que nous n'avons pas perdu pour autant l'esprit entreprenant et militant de nos débuts. Et nous n'avons pas cessé d'innover pour répondre aux besoins des créateurs d'aujourd'hui. Bon anniversaire BGE ! »

HENRI LE MAROIS

FONDATEUR DE BGE HAUTS-DE-FRANCE,
VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DE
TERRITOIRE MÉTROPOLE

Quarante ans sur le terrain



« C'est sous le nom de CRÉER* que BGE Sud-Ouest voit le jour en 1979.

Son nom, son objet visionnaire et son équipe pluridisciplinaire sont

tout un programme : l'environnement est une question qui n'intéresse que quelques spécialistes, le travail en équipe une innovation.

En 1980 Michel Salva et Martine Audras rejoignent l'association et lui apporte la dimension d'une économie « Alternative ». Des relations avec les autres « BG » se nouent après la lecture de l'article fondateur. C'est dans le Sud-Ouest que se joue le destin des Boutiques de Gestion, à Carcassonne, puis à Cognac où naît le Comité de liaison des Boutiques de Gestion.

Je rejoins BGE en 1983. Je n'imaginai pas à ce moment-là que j'y passerais ma vie professionnelle, ni que je serai le Président du réseau National pendant six années et que les Boutiques de Gestion deviendraient BGE !

BGE Sud-Ouest n'a cessé d'évoluer et d'innover : 1ère formation pour les entrepreneurs en 1984, participation à l'invention des chèque-conseil, engagement dans les quartiers dès 1995, gestion de dispositifs de financement, 1ère couveuse de Midi-Pyrénées en 1999, réalisation de bilans de compétences, création d'Elerni, plateforme de formation à distance en 2016, ...

Aujourd'hui, avec 118 salariés et 71 lieux d'accueil sur 11 départements, BGE Sud-Ouest est un acteur local et régional en conseil, études et formation. »

FRÉDÉRIC CAMÉO PONZ

DIRECTEUR DE BGE SUD OUEST

Jeunes structures et développement du réseau



« Persuadée de l'utilité de notre métier, et en phase avec les valeurs du réseau, j'ai rejoint BGE avec enthousiasme.

Responsable de l'antenne

Franche-Comté pendant huit ans, j'ai été nommée directrice de BGE Alsace-Lorraine en 2016.

Ma mission est d'implanter et d'organiser nos activités, de créer une équipe - 10 salariés pour 17 sites -, de rechercher la complémentarité avec les autres réseaux d'accompagnement et de financement. Convaincre les partenaires et financeurs est un engagement quotidien. C'est le travail d'une équipe salariée et bénévole volontaire, investie qui avance grâce à la solidarité des autres BGE et à l'appui du réseau BGE.

La technicité et la bienveillance que nous mettons en œuvre en rendez-vous et lors de formations, ajoutées à l'innovation de nos outils et méthodes, font de BGE un appui de l'économie locale.

C'est pourquoi BGE Alsace-Lorraine met tout son savoir-faire et son audace au service des territoires et des entrepreneurs. »

CHLOÉ WEBER

DIRECTRICE DE BGE ALSACE-LORRAINE

De nouvelles personnalités qualifiées



« Que ce soit comme présidente d'une association d'insertion, comme conseillère sociale à la présidence de la République ou élue de

terrain, j'ai toujours connu BGE, toujours admiré la qualité de l'engagement, le professionnalisme et la créativité de cette institution pionnière qui a permis à tant d'entrepreneurs de concrétiser un rêve, une envie, une aspiration à la réalité de la création. En apportant toutes les compétences et tous les atouts pour que l'aventure de l'entrepreneuriat ne soit pas, seulement, une aventure, mais une réussite !

Je suis très honorée que le président Jean-Luc Vergne, ce grand DRH avec lequel j'ai beaucoup travaillé, notamment au Conseil d'orientation pour l'emploi, ait pensé à moi comme personnalité qualifiée. J'y apporterai mes compétences et toute l'envie de vous servir. »

MARIE-CLAIRE CARRÈRE-GÉE

CONSEILLER MAÎTRE COUR DES COMPTES



« C'est une banalité que de dire que le marché de l'emploi change vite et profondément. Si l'entrepreneuriat individuel s'y développe rapidement,

il ne s'agit pas seulement de la création de start-up destinées à devenir licornes. Projets personnels, reconversions, volonté d'indépendance, de plus en plus de parcours professionnels passent par la création d'une TPE.

La proposition de valeur de BGE me paraît unique dans un marché de l'accompagnement de la création d'entreprise qui se focalise bien trop souvent sur la mise à disposition de moyens.

Travailler sur les compétences des entrepreneurs, développer une pédagogie adaptée à leur action, le tout dans un contexte de transformation des business modèles, c'est un très beau projet pour que chacun puisse entreprendre et réussir sa vie professionnelle en développant son autonomie. C'est aussi une vision de l'Homme que l'on ne peut que vouloir développer ! »

FRANÇOISE GRI

ADMINISTRATRICE INDÉPENDANTE

Une gouvernance élargie

Pour enrichir ses réflexions et mieux s'adapter à son environnement, BGE à ouvert sa gouvernance à des personnalités qualifiées et des partenaires.

Le conseil d'administration est ainsi réparti en quatre collèges : un collège BGE administrateurs, un collège BGE salariés, un collège des personnalités qualifiées et un collège de partenaires.

Une capacité de production et de reporting

Un système d'information partagé Une base unique de 500 000 parcours

Développé en 2002, Jungo est le système d'information de BGE qui permet la gestion au quotidien des 43 structures BGE et de la relation avec les entrepreneurs et les financeurs. En 2018, une deuxième version de ce SI a été finalisée pour s'adapter à l'évolution des métiers BGE et aux parcours sur mesure proposés. Jungo est une base riche de plusieurs centaines de milliers de parcours d'entrepreneurs permettant de faire du reporting local et national et des comparatifs entre structures.

Une mécanique d'innovation et de déploiement

Innover, créer de nouveaux outils, de nouvelles méthodes, les expérimenter à petite échelle, évaluer l'impact puis les déployer nationalement : BGE agit comme un laboratoire en faveur de l'entrepreneuriat et de la création de valeur.

ZOOM SUR

Master Class BGE, décembre 2018

Deux jours pendant lesquels les 200 directeurs et conseillers-formateurs ont travaillé dans une quinzaine d'ateliers sur les questions de certification, de digitalisation de l'offre, d'évaluation d'impact...

1

UN TRAVAIL PRÉALABLE

Les 43 organismes de formation BGE ont été évalués sur les 102 compétences attendues dans un OF

3

DES EXPERTS MOBILISÉS

Agefos PME, cabinets Amnyos et Boumendil, Centre Info, CPME, Stratice...

UN GRAND TÉMOIN

Étienne Klein • Physicien directeur de recherche au CEA et docteur en philosophie des sciences

2

DES CHOIX DE THÉMATIQUES DE TRAVAIL

Digitalisation de l'offre, évaluation d'impact...

4

UNE DYNAMIQUE POUR 2019

Plan de formation interne de BGE, évolution des outils...



Une démarche qualité au long cours



BGE réseau (association nationale) est certifié ISO 9001.

Les structures BGE quant à elles répondent depuis 2004 aux 42 exigences du label qualité BGE.

Ce label est un outil de pilotage et de structuration. Il permet la maîtrise de l'ensemble des facteurs clés de performance pour une structure BGE, et certifie la qualité de services rendus envers les entrepreneurs et les financeurs.

Chaque structure BGE est évaluée par un auditeur indépendant.

À la fin de chaque cycle de trois ans, les exigences du label BGE sont réévalués en fonction des exigences de l'environnement et des besoins des entrepreneurs.

Données financières 2018

BUDGET NATIONAL CONSOLIDÉ

60 M€



- 26 % Acteurs de l'emploi
- 24 % Région
- 15 % Europe
- 8 % Département
- 8 % État
- 7 % Privés
- 7 % Autres collectivités
- 5 % Autres

BUDGET DE BGE RÉSEAU ASSOCIATION NATIONALE

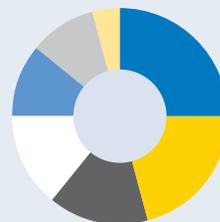
2,4 M€

- 36% Caisse des Dépôts
- 30% Contribution des associations locales BGE
- 15% Europe
- 11% État/Institutions
- 8% Partenaires privés

RÉPARTITION PRODUITS



RÉPARTITION CHARGES

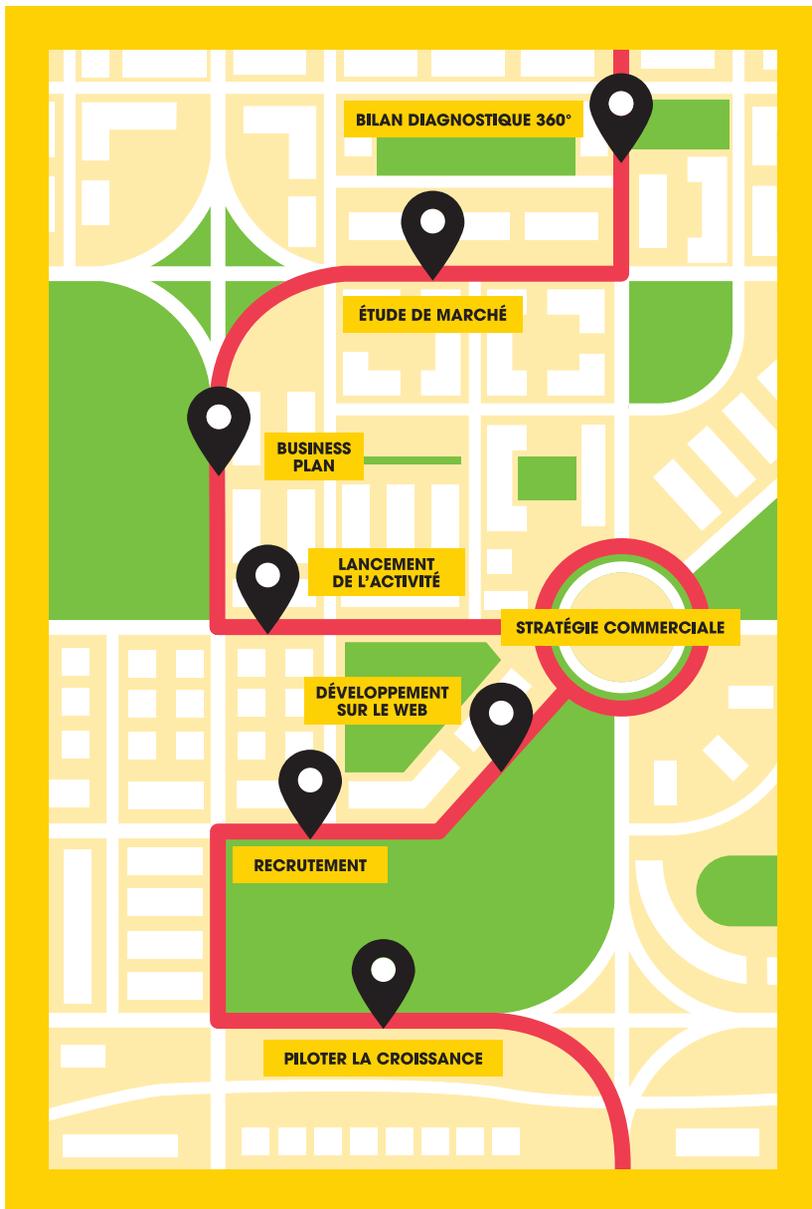


- 25% Offre numérique
- 21% Communication et marketing des offres
- 15% Innovation métier, formation et appui au développement des structures BGE, démarche qualité
- 14% Animation de réseau et pilotage administratif
- 11% Concours
- 10% Études, observatoire
- 4% Pilotage de dispositifs



Prêt pour le voyage ? **Parcours d'un** **entrepreneur à BGE**

Des réponses aux enjeux de chaque étape	44
Les partenaires témoignent de l'apport de BGE	46



Accompagnement et formation

● **Envisager la création d'entreprise comme une possibilité pour moi**

● **Travailler sur mes propres motivations grâce au partage d'expériences**



Cités Lab'

22 Cités Lab' portés par BGE et animation du réseau national

Milieu scolaire
18 000 jeunes sensibilisés

Activ'Créa
Acteur majeur du dispositif de Pôle Emploi avec 21 000 parcours

Bgebalise.fr
+1 000 témoignages d'entrepreneurs, portraits et vidéos

90 504

PERSONNES ACCUEILLIES
ET ORIENTÉES

Couveuses d'entreprises
2 000 projets en couveuse chaque année

115 000 business plans
déjà réalisés en ligne sur BGEPro

Bureau virtuel BGE
pour accéder à des réponses d'experts en temps réel

Gamme de 28 certifications
de compétences entrepreneuriales

48 600

PARCOURS
D'ACCOMPAGNEMENT/
FORMATION



● **Valider la viabilité de mon projet**

● **Formaliser mon business plan**

● **Tester mon activité avant de me lancer**

● **Savoir faire les choix administratifs, juridiques, fiscaux**

pour répondre aux enjeux de chaque étape



● Comprendre les attentes des financeurs et apprendre à convaincre

● Être mis en relation avec des partenaires financiers

Partenariats bancaires et réseaux de financement
Partenariats financement participatif

355 M€

MOBILISÉS POUR LES ENTREPRISES CRÉÉES

● Trouver des solutions d'hébergement



10 pépinières d'entreprises

26 000 entrepreneurs membres des BGE Clubs

15 DLA départementaux

Partenariat avec l'AFNIC sur la transition numérique

Diagnostic de performance entrepreneuriale et mallette du dirigeant
lire p. 46

27 300

CHEFS D'ENTREPRISE APPUYÉS DANS LEUR DÉVELOPPEMENT

● Asseoir ma stratégie commerciale

● Réaliser ma transition numérique

● Faire un bilan des atouts et faiblesses de mon entreprise

● Accéder à des communautés d'entrepreneurs

● Recruter mon 1^{er} salarié



« Une nouvelle fois, les organismes du réseau BGE se sont pleinement mobilisés sur notre dispositif Mallette du Dirigeant

et participent désormais à la montée en puissance de son préambule, le Diagnostic des Performances Entrepreneuriales. Avec ces deux opérations, nous offrons la possibilité aux chefs d'entreprise ainsi qu'à leurs conjoints de développer, actualiser et renforcer leurs compétences au travers de parcours adaptés à leurs besoins, entièrement financés par les fonds mutualisés de l'AGEFICE.

Nous sommes ravis de conjuguer notre expertise avec celle du réseau BGE au bénéfice d'innovations qui, nous l'espérons, participeront à façonner l'avenir de la formation professionnelle des travailleurs indépendants. »

PIERRE POSSÉMÉ

PRÉSIDENT DE L'AGEFICE



Paroles partenaires

ZOOMS SUR

Diagnostic des performances entrepreneuriales

Initié en 2018, le DPE vise la réussite des ressortissants de l'AGEFICE/ dirigeants de TPE en faisant intégrer la formation comme un réflexe par les dirigeants. À l'issue du diagnostic, l'entrepreneur :

- fait un bilan de sa situation entrepreneuriale,
- identifie les connaissances ou compétences qu'il devrait améliorer,
- identifie les actions de formation qui pourraient répondre à ses attentes.

D'une durée de 7 heures, cette prestation individuelle est mise en œuvre par des organismes de formation prestataires, retenus à la suite d'un appel à propositions.

Mallette du dirigeant

Initié en 2014, ce dispositif prévoit le financement par l'AGEFICE d'actions de formation au bénéfice de non-salariés ressortissant du fonds, ainsi que de leurs conjoints-collaborateurs.

Pour 2019, 17 programmes de formation sont déclinés en 2 niveaux d'acquisition de compétences (fondamentaux & approfondissement), eux-mêmes répartis au sein de six axes thématiques :

- 1 Comptabilité – Gestion & Tableaux de bord
- 2 Nouvelles technologies et Compétences numériques
- 3 Marketing et Communication
- 4 Management et Ressources humaines
- 5 Développement durable et Responsabilité sociétale des entreprises
- 6 Autoentrepreneuriat



« Je suis heureux que la Caisse d'Épargne soit aux côtés de BGE depuis plusieurs années. Nous avons beaucoup d'intérêts communs. Lorsque BGE apporte sa connaissance de la création d'entreprise et du développement des entrepreneurs, la Caisse d'Épargne fournit son analyse du porteur de projet et la cohérence de son projet financier. Nous poursuivons un objectif commun : la réussite de l'entrepreneur.

La qualité du business model et du plan de financement ainsi que les capacités du chef d'entreprise à conduire son projet sont essentielles.

Les réseaux BGE et Caisse d'Épargne unissent leurs compétences pour que le projet devienne une réalité puis un succès. Bon anniversaire à BGE qui fête ses quarante ans cette année ! »

FLORENT LAMOUREUX

DIRECTEUR DU MARCHÉ DES PROFESSIONNELS
CAISSE D'ÉPARGNE

Paroles partenaires



« MAAF Assurances, créée par et pour les artisans, accompagne depuis près de 70 ans les entrepreneurs. Aujourd'hui, ce sont plus de 770 000 clients professionnels, dans tous les secteurs d'activité, qui lui font confiance pour leurs assurances professionnelles ou personnelles.

En apportant son soutien à BGE, MAAF s'investit aux côtés des créatrices et créateurs pour les accompagner dans la réussite de leurs projets, mais aussi aux côtés des entreprises déjà installées pour les aider à accélérer leur développement et ainsi à pérenniser leur activité.

Accompagner les créateurs d'entreprise est dans l'ADN de MAAF ; l'appui qu'ils trouvent au sein du réseau BGE est un gage de viabilité de leur activité. »

BRUNO LACOSTE-BADIE

DIRECTEUR MARKETING ET COMMUNICATION MAAF



« Depuis plus de 150 ans, Société Générale accompagne les entrepreneurs dans la création et le développement de leur activité. Nous prêtons ainsi chaque année près de 1,5 milliard d'euros à nos clients professionnels.

Afin de toujours mieux répondre à leurs besoins et leur apporter toujours plus de proximité et d'expertise, nous avons renforcé notre dispositif en déployant plus de 1 000 conseillers dédiés et 150 « espaces PRO » dans toute la France. Des agences réservées aux clients pros et à leur famille, où ils pourront trouver l'ensemble des expertises à la fois pour leur vie professionnelle et personnelle. Par ailleurs, notre capacité d'innovation, notamment en matière digitale, nous permet de leur proposer des solutions pour leur rendre la banque plus simple au quotidien.

Convaincus qu'être bien entouré est un facteur clé de réussite, nous sommes très attachés, depuis plus de 10 ans, à notre partenariat avec BGE.

Un partenariat et une volonté d'être au plus proche des créateurs qui illustrent parfaitement notre nouvelle signature : c'est vous l'Avenir ! »

AMBROISE PASCAL

DIRECTEUR DU MARCHÉ DES PROFESSIONNELS ET DES TPE, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



Paroles partenaires



« BGE, école de l'entrepreneuriat, et le Crédit Agricole, 1er partenaire bancaire des professionnels, promeuvent et encouragent le parrainage des créateurs d'entreprise via l'accompagnement et le financement des entrepreneurs.

Grace à ce partenariat, les Caisses régionales du Crédit Agricole orientent les entrepreneurs vers des experts en création d'entreprise, tout en leur apportant des solutions de banque et d'assurance dont ils ont besoin pour réussir. En parallèle, BGE offre aux porteurs de projets plus de chances de réussir en leur proposant un appui global en amont de la création.

BGE est un réel soutien pour l'entrepreneur, lui permettant d'avoir un suivi dans la durée.

Grâce à cette création accompagnée, le soutien de la banque est plus facile, car un entrepreneur accompagné a plus de chances de réussir et est déjà à un stade bien avancé de son projet. Le Crédit Agricole souhaite réaffirmer sa position de première banque de tous les entrepreneurs des territoires. »

PHILIPPE CORNU

DIRECTEUR DU MARCHÉ DES PROFESSIONNELS CRÉDIT AGRICOLE SA



« Depuis 2016, la Banque de France a mis en place une mission gratuite d'orientation des entrepreneurs vers les organismes professionnels adaptés pour répondre à leurs besoins. Cette mission s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la Banque : d'accompagnement des entreprises et de contribution au dynamisme des territoires.

La convention de partenariat TPE signée avec BGE pour soutenir les entrepreneurs se traduit de fait par de nombreuses synergies entre les conseillers de BGE et nos 102 correspondants TPE départementaux qui sont en quelque sorte des facilitateurs entre l'offre (les dispositifs des réseaux professionnels) et la demande (des entrepreneurs).

Ces accompagnements collaboratifs sont importants pour les TPE, bien sûr, afin d'améliorer leur performance et contribuer à leur pérennité, mais impactent également l'ensemble de l'économie : les territoires, les différents secteurs d'activité, les PME, ETI, grandes entreprises et au-delà les indicateurs de la macro-économie. »

SYLVIE BONNEAU

CHARGÉE DE MISSION TPE À LA BANQUE DE FRANCE

Paroles partenaires



« Arthur Hunt Consulting accompagne depuis plus de 25 ans ses clients partout en France dans leurs transformations. Dans ce cadre, nous sommes amenés à anticiper les repositionnements professionnels des salariés impactés.

Depuis plusieurs années, les équipes BGE et Arthur Hunt Consulting travaillent main dans la main pour identifier le meilleur parcours, mettre à disposition des formations opérationnelles et aider le salarié dans toutes les étapes de la création ou reprise, et au-delà dans un suivi post-crétion.

Nos valeurs sont proches et nos ambitions communes sur la création d'emplois en territoires au travers des TPE.

Grâce à son partenariat, Arthur Hunt Consulting peut proposer l'expertise et l'excellence dans la création et reprise d'entreprise aux salariés accompagnés. »

SARA BERTIN-DUCASSE

DIRECTEUR GÉNÉRAL ARTHUR HUNT GROUP



Paroles partenaires



« Le groupe Crédit Mutuel est un partenaire historique du réseau BGE sur l'ensemble du territoire français.

Les liens forts entre les plateformes locales de BGE et les caisses locales de Crédit Mutuel sont au service des entrepreneurs car la création d'entreprise est un moment d'une extrême complexité.

C'est un choix de vie pour le créateur. Laisse à lui-même, celui-ci aura logiquement des besoins de financement et se tournera vers la banque. Le banquier se retrouvera dans une situation d'arbitrage : je crois en votre projet, en votre choix de vie, je crois en vous, ou, au contraire, je ne crois pas en votre capacité à créer une entreprise. C'est une très lourde responsabilité.

Que le banquier soit épaulé dans cette décision par la vision d'un autre professionnel de la création qu'est le réseau BGE est à mon sens une très bonne chose, à commencer par le créateur d'entreprise qui bénéficie ainsi d'une double vision de son projet. »

PHILIPPE BAILLY

RESPONSABLE DU MARCHÉ DES PROFESSIONNELS ET DES PETITES ENTREPRISES
DE LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DU CRÉDIT MUTUEL

Merci à nos partenaires nationaux

NOS PARTENAIRES CRÉATION & EMPLOI

- Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE) ○ Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (AGEFIPH) ○ Association nationale des groupements de créateurs (ANGC) ○ Agefice ○ AVISE ○ Confédération des PME (CPME)
- Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) ○ Chambres de Commerce et d'Industrie
- Chambres de Métiers et de l'Artisanat ○ Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale (CNCRES) ○ Entrepreneurs de la Cité ○ France Active
- French Tech Diversité ○ Fongecif ○ Fondation 2^e Chance ○ Initiative France ○ Medef
- Pépites ○ Planète Finance ○ Réseau Entreprendre ○ Union des Couveuses d'Entreprises

NOS PARTENAIRES PRIVÉS

- AEF ○ Algolinked ○ Arthur Hunt ○ Banque Populaire ○ Caisse d'Épargne ○ Céreq
- Club du XXI^e siècle ○ Crédit Agricole ○ Crédit Coopératif ○ Crédit Mutuel ○ Financement participatif France
- Financités ○ Fondation MMA ○ Fonds d'assurance formation du travail temporaire (FAFTT)
- La RAM ○ KissKissBankBank & Co ○ La Poste ○ Lendopolis ○ Maaf ○ Macif
- Salon des Entrepreneurs ○ Société Générale ○ SME ○ Sodie ○ Syndex ○ Ulule ○ Wiseed

NOS PARTENAIRES PUBLICS & PARAPUBLICS

- Afnic ○ Assemblée des Communautés de France (AdCF) ○ Bpifrance
- Banque de France ○ Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET)
- Délégation générale à l'emploi et à la formation Professionnelle (DGEFP)
- Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) ○ Direction Générale des Entreprises (DGE)
- Direction Interministérielle des systèmes d'information et de communication de l'État (DINSIC)
- Epareca ○ Fédération de la Formation Professionnelle (FFP) ○ Fonds Social Européen (FSE)
- FWA ○ France Télévisions ○ Institut de l'Engagement ○ Ministère des Armées
- Ministère de la Cohésion des territoires ○ Ministère de l'Économie et des Finances
- Ministère du Travail ○ Ministère de l'Éducation nationale ○ Ministère des Outre-Mer
- Pôle emploi ○ Radio France ○ Régions de France



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE
DU
TRAVAIL

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DES
OUTRE-MER



CRÉDITS

Graphisme : in-the-mood.fr

Crédits photos : Chris Boyer,

Christophe Chavan/Matignon, Dahmane,

David Delaporte, Jimmy Seng Tristao,

Karine Péron Le Ouay, Olivier Roller.

BGE . 168 bis, rue Raymond Losserand 75014 Paris

01 43 20 54 87 . bge.asso.fr

